

## ZFE : SEULES LYON ET PARIS RESTENT CONCERNÉES

Le dispositif des zones à faibles émissions (ZFE) continue de se réduire comme peau de chagrin. Mardi 19 mars, à l'issue du troisième comité ministériel consacré au sujet réunissant les 42 agglomérations de plus de 150 000 habitants potentiellement concernés, le ministre de l'Écologie, Christophe Béchu, a annoncé retirer Marseille, Rouen et Strasbourg de la liste des « territoires ZFE effectifs ». Raison invoquée : l'amélioration de la qualité de leur air, leur permettant de ne plus dépasser régulièrement les normes en vigueur. Sans plus de précision.

Désormais, seules Lyon et Paris se verront dans l'obligation d'exclure de leur zone les voitures diesel de plus de quatorze ans et les voitures à essence de plus de dix-neuf ans (Crit'Air 3), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Les 40 autres métropoles considérées aujourd'hui comme des « territoires de vigilance » pourront se contenter de maintenir les restrictions déjà en place. Une décision regrettée par Tony Renucci, directeur général de l'association Respire, qui souligne que la qualité de l'air y reste très mauvaise. Pour rappel, <u>les normes en vigueur</u> au sein de l'Union européenne devraient devenir plus exigeantes en 2030, mais elles resteront toujours largement en deçà des préconisations de l'Organisation mondiale de la santé.

Lors de ce comité ministériel, la question de l'harmonisation des réglementations entre agglomérations proches a été évoquée, pour faciliter le transport de fret notamment. Des fiches pratiques seront mises à disposition des collectivités à cet effet. Pas question en revanche de modifier les fondements de la vignette Crit'Air comme le proposent certains acteurs de la mobilité tels que le syndicat patronal Mobilians, a précisé Christophe Béchu. Le ministre a par ailleurs annoncé aux élus que le radar de contrôle avec lecture automatique des plaques est en phase d'homologation et devrait être livré à ceux qui souhaitent en faire l'acquisition début 2026. Puisées dans les recommandations du rapport de Jean-Luc Moudenc et Anne-Marie Jean, présenté au Gouvernement en juillet dernier, ou dans celles de l'étude de Barbara Pompili publiée trois mois plus tard, d'autres annonces pourraient suivre dans les semaines à venir pour faciliter encore la mise en place de ces zones à accès restreint.

https://www.actu-environnement.com/ae/news/annonces-ZFE-retrait-trois-metropoles-43703.php4